

marches-securises.fr

PUBLICATION



ÉTABLISSEMENT

Archipel Habitat (35)
3 place de la Communauté
35200 Rennes

AVIS DE MARCHÉ

SERVICES

DIRECTIVE 2014/24/UE

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES

Archipel Habitat - OPH Rennes Métropole (35), Numéro national d'identification : 45220075100025, Contact : Thomas BLANC-VEISSE, 3 place de la Communauté, 35200 Rennes, FRANCE. Tél. : +33 299229150. Courriel : t.blancveisse@archipel-habitat.fr. Code NUTS : FRH03.

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.archipel-habitat.fr/>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <http://www.marches-securises.fr/>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Par voie électronique à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr/>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Organisme de droit public

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Logement et développement collectif

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'un programme d'environ 23 logements locatifs sociaux, 3 logements en PLS, 8 logements en accession libre et 1 maison d'assistantes maternelles

II.1.2) Code CPV principal

71310000

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte

Mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'un programme d'environ 23 logements locatifs sociaux, 3 logements en PLS investisseurs, 8 logements en accession libre et 1 maison d'assistantes maternelles CHAVAGNE ZAC LA TOUCHE ILOT E PHASE CANDIDATURE

II.1.5) Valeur totale estimée**II.1.6) Informations sur les lots**

Division en lots : Oui

Il est possible de soumettre des offres pour : tous les lots

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire : 2

II.2) DESCRIPTION

LOT N° 1

II.2.1) Intitulé : Programmation Archipel Habitat

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

71000000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRH03

Lieu principal d'exécution : Chavagne (35)

II.2.4) Description des prestations

- 10 logements PLUS-PLAI, dont 6 logements inclusifs avec l'association "HandiChavagne" et 4 logements à destination des personnes en situation de handicap
- 13 ou 12 logements PLS institutionnels - le logement de l'accompagnant du projet d'habitat inclusif sera financé en PLS ou en locatif libre
- Une Maison d'Assistants Maternelles (MAM) en rez-de-chaussée, en vente ou en location
- Un parking en sous-sol

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois : 54

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Nombre minimal d'opérateurs envisagé : 3. Nombre maximal : 5.

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Oui

II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : Non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires**LOT N° 2****II.2.1) Intitulé : Programmation Keredes****II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

71000000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRH03

Lieu principal d'exécution : Chavagne (35)

II.2.4) Description des prestations

- 8 logements en accession libre
- 3 logements PLS investisseurs
- Un parking en aérien

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois : 54

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Nombre minimal d'opérateurs envisagé : 3. Nombre maximal : 5.

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Oui

II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : Non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

1°) Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L 2141-1 et suivants du code de la commande publique concernant les interdictions de soumissionner.

2°) Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

3°) Déclaration indiquant les moyens techniques (matériel et outillage) de l'entreprise, les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour les trois dernières années.

4°) Attestation d'inscription à l'ordre des architectes.

5°) Les attestations d'assurance responsabilités civiles professionnelles pour chaque membre du groupement couvrant la responsabilité des constructeurs

6°) Pour chaque membre du groupement : références des cinq dernières années. Elles seront complétées des books de références. Chaque membre du groupement remettra en sus 5 fiches de références en précisant les éléments suivants :

- Le type de mission de maîtrise d'œuvre exercée,
- Le rôle tenu par le candidat et le stade d'avancement du projet
- Le coût des travaux en euros (HT)
- La surface en m² de SHAB et/ ou nombre de logements
- Les photos
- Une présentation succincte des travaux réalisés.

7°) Une lettre de candidature sur la présentation de l'équipe.

8°) Fiche intervenants (à renseigner par chaque membre du groupement)

Les documents à fournir à l'appui de la candidature sont détaillées dans le règlement de la consultation.

III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

Marché réservé : Non

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Informations relatives à la profession

La prestation est réservée à une profession particulière

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables : Le candidat doit pouvoir signer les documents du dossier de permis de construire : le candidat ou membre du groupement doit prouver qu'au moins une personne est inscrite à l'ordre des architectes selon la loi 77-2 et le décret 80-217 ou équivalent pour l'exercice de la profession en France.

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure concurrentielle avec négociation

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociations

IV.1.6) Enchère électronique

Une enchère électronique sera effectuée : Non

IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

Vendredi 16 septembre 2022 - 18:00

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation
français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : 4 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUELEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable : Non

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

Le paiement en ligne sera utilisé

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Toutes les informations complémentaires sont indiquées dans le règlement de la consultation.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal administratif de Rennes 3 Contour de la Motte , 35000 RENNES FRANCE.

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

Tribunal administratif de Rennes 3 Contour de la Motte , 35000 RENNES FRANCE.

VI.4.3) Introduction des recours

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

Tribunal administratif de Rennes 3 Contour de la Motte , 35000 RENNES FRANCE.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

12 août 2022